

Des parcelles des étoiles de plus en plus nombreuses : huit communes sur dix ont créé des lieux de recueillement spécifiques dans leur cimetière pour les bébés mort-nés

Sondage DELA : « Le deuil des parents de bébés mort-nés davantage reconnu »

Près de huit communes et villes sur dix ont aménagé un lieu de commémoration distinct sur leur territoire pour que les parents, les familles et les proches puissent s'y recueillir après la perte d'un bébé mort-né. Cela représente 25 % de lieux de recueillement spécifiques en plus, par rapport à il y a trois ans. Par ailleurs, si elles ne disposent pas encore d'une parcelle des étoiles actuellement, la plupart des villes et des communes confirment leur intention d'en aménager une dans les deux ans. C'est ce qu'il ressort d'un sondage effectué par le spécialiste funéraire DELA auprès des villes et des communes belges.

À l'approche du 1er novembre, nous commémorons chaque année nos chers défunts en nous rendant au cimetière. Mais pour les plus de mille familles touchées chaque année par la perte d'un enfant pendant la grossesse ou lors de l'accouchement, cette période est d'autant plus douloureuse. Les bébés mort-nés n'ont souvent pas d'endroit qui leur est dédié spécifiquement dans les cimetières. Heureusement, les choses sont en train de changer. Aujourd'hui, huit villes et communes belges sur dix disposent d'au moins une parcelle des étoiles.

Lien Verfaillie, porte-parole du spécialiste funéraire DELA : *« Pour les parents des bébés mort-nés, un lieu de recueillement à la mémoire de leur enfant est essentiel pour pouvoir faire leur deuil. Afin d'encourager les communes à aménager ces lieux de recueillement, nous avons lancé une campagne de sensibilisation il y a trois ans. De nombreuses réactions ont ensuite suivi. Nous sommes donc particulièrement satisfaits du chemin parcouru depuis trois ans. De plus en plus de communes ont désormais aussi leur propre registre des étoiles. Cela prouve que le deuil des parents des bébés mort-nés est enfin reconnu comme il se doit. »*

Une parcelle des étoiles dans un quart de communes en plus

Les villes et les communes belges ont véritablement rattrapé leur retard en la matière au cours de ces trois dernières années. Alors qu'en 2021, six communes sur dix avaient une parcelle des étoiles, il y en a désormais presque un quart de plus, soit huit sur dix. Les villes et les communes se disent en outre prêtes à continuer sur leur lancée et à en aménager davantage sur leur territoire.

Lien Verfaillie de DELA : *« Il ressort des projets prévus prochainement que deux communes sur trois n'ayant aucune parcelle des étoiles actuellement ont l'intention d'en aménager une dans les deux ans. Les communes francophones (75 %) sont un peu plus enclines à le faire que les communes néerlandophones (62 %). Néanmoins, un quart des communes (24 %) ont déclaré qu'aucune parcelle des étoiles ne serait aménagée au cours des prochaines années. »*

Les villes et les communes en quête d'inspiration et d'idées pour aménager une parcelle des étoiles dans leur cimetière peuvent consulter le site suivant :



À propos du sondage

Le sondage a été effectué par le bureau d'études iVOX à la demande de DELA, du 02 au 21 octobre auprès de 581 villes et communes belges. Les données saisies en ligne ont été complétées par un suivi téléphonique effectué par le bureau d'études MAS. Ce rapport reflète les informations recueillies en ligne et par téléphone. Toutes les villes et les communes ont été interrogées, 218 d'entre elles ont répondu au questionnaire.

A propos de DELA

Acronyme de Draagt Elkanders Lasten (« partageons-nous le fardeau »), DELA fait partie d'une coopérative. DELA est spécialisée dans tout ce qui touche de près ou de loin au dernier adieu. DELA cherche à soulager les personnes lorsqu'elles perdent un proche et vivent l'un des moments les plus difficiles de la vie. Notre société a été fondée il y a plus de 85 ans. Présente en Belgique depuis 1989, DELA compte près de 800 employés qui œuvrent avant, pendant et après les funérailles. DELA est d'abord connue comme assureur obsèques. Elle dispose de près de 70 centres funéraires hautement qualifiés répartis sur plus de 120 sites en Belgique, de 3 crématoriums et d'un centre de rapatriement à l'aéroport de Zaventem. Une 30aine de consultants DELA veillent également sur les proches en leur offrant une aide et des conseils au niveau pratique et administratif. DELA se charge d'environ 80 % des rapatriements et des funérailles d'un Belge sur dix. La société est donc considérée comme le spécialiste funéraire en Belgique. L'engagement sociétal de DELA prend la forme du DELAFONDS. Ce fonds soutient les initiatives qui tentent de rendre les moments difficiles autour de l'adieu plus supportables.

Contact Presse

Bert Bouserie
Consultant RP Comm2You
0488 40 44 77
bert@comm2you.be